MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

LE MONTJOIE

Le petit journal de notre municipalité
Décembre 2019

HÔTEL DE VILLE
1425, Route 340,
Saint-Télesphore QC J0P 1Y0
Téléphone (450) 269-2999
Télécopieur (450) 269-2257
st-telesphore@xittel.ca

Lors de panne d'électricité, d'Internet ou de téléphonie, vous pouvez joindre la Municipalité aux numéros 450-269-2257 ou 450-269-3247

HEURES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

HORAIRE DES FÊTES
Le bureau municipal sera fermé à compter de midi le 20 décembre 2019 jusqu'au 3 janvier 2020 inclusivement

TABLE DES MATIÈRES

Affaires municipales	2
Élection partielle	6
Sécurité Incendie	8
Sécurité civile	10
Hygiène du milieu	11
Loisirs, culture et vie communautaire	13
Calendrier	16

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
Facebook.com/saint-telesphore
ou sur notre site Web au
www.saint-telesphore.com

MOT DU MAIRE

Je remercie tous les bénévoles et les participants au dîner de Noël. Ce fut un merveilleux succès. Nous remercions l'OTJ pour la participation aux cadeaux et bien sûr le père Noël.

N'oubliez pas le souper spaghetti annuel au profit de l'école primaire Soulanges qui aura lieu le 19 décembre 2019 au Centre communautaire Rémi-Sauvé de Saint-Télesphore.

Nous sommes présentement à terminer la préparation du budget 2020.

En cette fin d'année, je désire en mon nom et celui de la municipalité, remercier tous les bénévoles qui ont œuvré à garder notre municipalité active et unie durant toute l'année.

J'espère que 2020 sera toujours aussi vivante pour notre municipalité.

En terminant, je désire vous offrir mes meilleurs vœux de Joyeux Noël et Bonne Année.

Yvon Bériault, maire.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances ordinaires du Conseil ont lieu les 2e mardis du mois. La séance extraordinaire de l'adoption du budget 2020 aura lieu **le 17 décembre 2019**.

Le calendrier ci-après a été adopté à la séance ordinaire du 10 décembre 2019 relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020.

Ces séances se tiendront le deuxième mardi du mois (sauf exception) à 19 h 30 à la salle du Centre communautaire Rémi-Sauvé, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore :

21 janvier 2020 (3e mardi)
11 février 2020
10 mars 2020
14 avril 2020
12 mai 2020
9 juin 2020

14 juillet 2020
11 août 2020
8 septembre 2020
13 octobre 2020
10 novembre 2020
8 décembre 2020

Tous les citoyens sont les bienvenus. Après la séance, vous êtes invités à échanger avec les membres du conseil.

Les procès-verbaux des séances municipales peuvent être consultés sur le site Internet de la Municipalité au www.saint-telesphore.com.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLE - CCU

La Municipalité est à la recherche d'un ou d'une bénévole pour le Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Le CCU est un groupe de travail composé de résidants pour donner des avis en matière d'urbanisme.

Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec notre inspecteur municipal, responsable de l'urbanisme et de l'environnement, monsieur Louis Halde, au 450-269-2999.

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER(ÈRE) ADJOINT(E)

Poste permanent, temps plein
Avantages sociaux

La Municipalité est toujours à la recherche d'une secrétaire-trésorière adjointe. Pour la description détaillée du poste, consultez notre site Internet au http://saint-telesphore.com/category/offres-demplois/

Toute personne intéressée est invitée à faire parvenir son curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation par courriel à l'adresse suivante : dg-st-telesphore@xittel.ca. Seul les candidatures retenues seront contactées.

SECRÉTAIRE SURNUMÉRAIRE

Pour répondre à des besoins occasionnels et/ou pour des remplacements, la municipalité souhaite combler sa banque de candidature pour le poste de secrétaire surnuméraire sur appel.

Toute personne intéressée est invitée à communiquer avec notre directrice générale Mme Micheline Déry, au 450-269-2999.

CENTRE COMMUNAUTAIRE

L'ex-maire de la Municipalité de Saint-Télesphore, monsieur Rémi Sauvé, est décédé récemment. Monsieur Sauvé a été maire de la Municipalité pendant 4 décennies. Afin d'honorer sa mémoire, le conseil a renommé, par résolution à la séance ordinaire de novembre dernier, le centre communautaire situé au 1425 route 340 à St-Télesphore.

Maintenant et dorénavant, le centre communautaire se nomme :

CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉMI-SAUVÉ

Du 2 au 6 mars 2020
Pour les 5 à 12 ans

À l'école Immaculée-Conception
1485 Route 340 Ouest
Saint-Télesphore

CAMP DE JOUR DE LA RELÂCHE

115$ pour 5 jours
75$ pour 3 jours
7h30 à 17h30, incluant le service de garde

Date limite pour inscription: **21 février 2020**

Informations et inscriptions

Téléphone : 450-217-2177, poste 1
En ligne : www.mfvs.ca
Séance d'inscription à la salle communautaire :
Le jeudi 30 janvier 2020, de 17h à 20h

Dimanche

Dim	Lundi	Mardi	Mer	Jeudi	Vend	Sam
Dates en opération					6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Salaberry-de-Valleyfield
Heures de service : 19:00 - 03:00
1 866 Desjardins ou (450) 371-4848

Vaudreuil-Dorion
450-424-4011

Opération Nez rouge MC

ÉLECTION PARTIELLE
CONSEILLER (ÈRE) POSTE NUMÉRO 5

Conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la Municipalité de Saint-Télesphore tiendra une élection partielle afin de combler le poste de conseiller (ère) numéro 5 laissé vacant le 12 novembre dernier.

PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE
Du mercredi 8 janvier 2020 au 17 janvier 2020, aux jours et heures suivants :

Mercredi le 8 janvier 2020	9h à 11h30	13h30 à 16h
Jeudi le 9 janvier 2020	9h à 11h30	13h30 à 16h
Vendredi le 10 janvier 2020	9h à 11h30	13h30 à 16h
Mercredi le 15 janvier 2020	9h à 11h30	13h30 à 16h
Jeudi le 16 janvier 2020	9h à 11h30	13h30 à 16h
Vendredi le 17 janvier 2020	**9h à 16h30 de façon continue**	

Conditions requises pour poser sa candidature
Conditions d'éligibilité

- Avoir le droit d`être inscrit sur la liste électorale municipale (ne veut pas dire obligatoirement être inscrit sur la liste)
- Résider de façon continue ou non sur le territoire de la Municipalité de Saint-Télesphore depuis au moins 12 mois au 11 décembre 2019.

Avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale signifie être un électeur de la municipalité, c'est-à-dire :

Au 11 décembre 2019

- Être une personne physique
- Être majeur à la date du scrutin, soit le 16 février 2020
- Être de citoyenneté canadienne
- Ne pas être en curatelle
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse au cours de cinq dernières années (LERM' art. 53)

Et remplir au moins l'une des deux conditions suivantes, soit :

- Être domicilié sur le territoire de la Municipalité de Saint-Télesphore, et depuis au moins six mois au Québec
- Être depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Municipalité de Saint-Télesphore

DATES IMPORTANTES À RETENIR
Date du scrutin: Le dimanche 16 février 2020 de 10h à 20h
Vote par anticipation: Le dimanche 9 février 2020 de 12h à 20h
Endroit: Centre communautaire Rémi-Sauvé, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore (un accès pour personne à mobilité réduite est accessible par l'arrière).

Line Allard
Présidente d'élection

RECRUTEMENT DE PERSONNEL ÉLECTORAL

La Municipalité de Saint-Télesphore recrute dès maintenant le personnel électoral aux fonctions suivantes:

- Scrutateurs, bureau de vote
- Secrétaires, bureau de vote
- Membres de la Commission de révision de la liste électorale
- Primo

Toutes les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leurs coordonnées et une brève description de ses expériences à des postes similaires soit par courriel à l'adresse suivante : election-st-telesphore@xitell.ca ou par téléphone au 450.269.2999.

La Municipalité a nommé madame Line Allard, présidente d'élection, pour la prochaine élection partielle. Madame Brigitte Laflamme a été nommée secrétaire d'élection et accompagnera la présidente d'élection tout au long du processus électoral. Nous leur souhaitons la bienvenue !

Pour toute information sur la prochaine élection partielle, n'hésitez pas à communiquer directement avec madame Line Allard, présidente d'élection au 450-269-2999. Vous pouvez également formuler vos demandes d'information par courriel à l'adresse election-st-telesphore@xitell.ca.

Guignolée

J'ai le plaisir de vous confirmer la contribution financière de la Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges de 1 000 $ au profit de la guignolée de Saint-Télesphore qui a eu lieu dimanche 8 décembre dernier dans le cadre d'un dîner donné au Centre communautaire Rémi-Sauvé.

Je profite de l'occasion pour vous indiquer notre plaisir de contribuer au mieux-être des familles de votre localité qui vivent dans la précarité, et ce à l'aube de la période des fêtes.

Richard Dubois
Directeur, Communications et Vie associative

Desjardins
Caisse de Vaudreuil-Soulanges

Un grand merci

Un énorme merci à tous les bénévoles de la Municipalité, à l'OTJ, Âge d'or, pompiers, église, école, repas partagés, boccé, croquet, pétanque et dîner de Noël, pour toutes les heures de dévouement afin que la Municipalité soit remplie de moments inoubliables.

LA PRÉVENTION DES INCENDIES DURANT LE TEMPS DES FÊTES

En vue des préparatifs du temps des fêtes, voici quelques conseils de prévention en sécurité incendie. Ceux-ci seront utiles lors de l'installation du sapin et des décorations de Noël.

L'installation du sapin

Un sapin artificiel est plus sécuritaire, car il risque moins de prendre feu.

- Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement.
- Coupez de nouveau le tronc (en biseau) dès votre arrivée à la maison. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'humidité.
- Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli et arrosez-le tous les jours.
- Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinthes, chaufferette, foyer, etc.) et placez-le loin des endroits passants et des sorties.

Saviez-vous qu'allumer les lumières dans un sapin trop sec risque de causer un incendie?

Les décorations lumineuses

- Utilisez des lumières décoratives homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- Examinez vos décorations lumineuses avant de les installer. Jetez celles qui sont défectueuses, séchées ou fendillées.
- Débranchez-les avant de remplacer des ampoules. Assurez-vous que les ampoules de remplacement ont le même voltage que les anciennes.
- N'utilisez pas à l'extérieur des décorations conçues pour l'intérieur, et vice-versa.
- Tout article utilisé à l'extérieur doit être branché à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre (au besoin, communiquez avec un maître électricien pour en faire installer une).
- Si vous placez des décorations extérieures près du sol, fixez les cordons de rallonge autour de piquets de bois pour les tenir loin de la neige et de l'eau.

Attention de ne pas surcharger le circuit électrique. Éteignez les décorations lumineuses dès que vous quittez la maison ou allez au lit! L'utilisation d'une minuterie est conseillée.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le directeur du service de Sécurité incendie, monsieur Marc-André Dubé, au 450-802-2468.

URGENCES

9-1-1 Feu, ambulance, police
8-1-1 Info-Santé
5-1-1 Transport Québec pour les routes 340 et 325. Toute urgence ou plainte.
3-1-1 Appels urgents nécessitant une intervention municipale en dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville, notamment les entraves de la route, les voies de circulation endommagées et tout autre problème de nature urgente.
2-1-1 Informations sur les services communautaires

COMMENT CONSERVER SON SAPIN

Voici 5 conseils pour faire durer le plus longtemps votre sapin de Noël!

1- Evitez d'installer le sapin près de sources de chaleur
Logique ! Le sapin à côté du radiateur qui fonctionne à plein régime se dessèchera en moins de 2 ! Bye bye le fringuant sapin toute branche fièrement dressée, en 10 jours, le sapin portera sa jolie décoration comme un lourd fardeau et les boules un peu lourdes tomberont toutes des branches qui dépriment ! On évite aussi de le mettre près du foyer.

2- Ne positionnez pas le sapin sur un passage
Si toutes les 3 minutes les enfants et le chien bousculent et accrochent le sapin, les épines vont vite tomber voire le sapin tout entier ! On évite donc d'installer le magnifique sapin de Noël plein de boules fragiles à côté des portes ou sur les lieux de passage des enfants.

3- Arrosez votre sapin de Noël !
Pulvérisez de l'eau sur votre sapin de Noël avant de le décorer.. Si vous ne mettez pas de guirlandes électriques, vous pouvez le brumiser ou pulvériser de l'eau tous les 2 jours. Idéalement, mettez une récipient profond sous le pied du sapin avec de d'eau dedans.

4- Faites attention à la variété du sapin que vous achetez
Il existe différentes espèces de sapins de Noël qui n'ont pas la même durée de vie ! Informez-vous auprès des différents fournisseurs de sapins.

5- Optez pour le sapin artificiel
Si vous voulez un sapin qui ne perd pas ses épines et qui a une forme parfaite...Choisissez le sapin artificiel ! Il existe maintenant des sapins artificiels tellement bien fait qu'on dirait des vrais une fois décoré !

PLAN MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE ET DES MESURES D'URGENCE

Sept municipalités travaillent ensemble à l'élaboration de nouveaux plans municipaux de sécurité civile

Depuis le début de l'année, les municipalités de Sainte-Marthe, Les Coteaux, Saint-Clet, Rivière-Beaudette, Saint-Polycarpe, Saint-Télesphore et Sainte-Justine-de-Newton travaillent ensemble à l'élaboration de nouveaux plans municipaux de sécurité civile conformes aux nouvelles exigences gouvernementales. Le résultat de ce travail fut présenté aux élus des sept municipalités lors d'une rencontre qui a eu lieu à Sainte-Marthe le 13 novembre dernier en soirée.

Toutes les municipalités du Québec sont dans l'obligation de mettre en place un plan de mesures d'urgence et comme nous collaborons régulièrement, nous avons décidé de travailler ensemble à l'élaboration de nos plans.

Chacune des municipalités a pu bénéficier d'une subvention de la part du ministère de la Sécurité publique. Cette collaboration inter-municipale a permis, d'une part de partager les ressources administratives, donc de réduire les coûts, de centraliser la banque de fournisseurs de services externes, de planifier des ententes pour l'utilisation des bâtiments municipaux .

Ainsi, en cas d'événement majeur, chacune des municipalités faisant partie du regroupement sait exactement comment intervenir sur le territoire voisin. Cette collaboration sera grandement bénéfique pour tous les citoyens.

Un système d'alerte à la population

En plus de devoir se doter d'un plan de mesures d'urgence, les municipalités sont désormais contraintes de se doter d'un système d'alerte à la population en cas d'urgence. Ainsi, les citoyens des municipalités de Sainte-Marthe, Les Coteaux, Saint-Clet, Rivière-Beaudette, Saint-Polycarpe, Saint-Télesphore et Sainte-Justine-de-Newton pourront dans les jours ou semaines à venir s'inscrire, via le site Internet de leur municipalité au système d'alerte CommAlerte.

Les alertes seront transmises, aux personnes inscrites, via courriel, message texte, téléphone cellulaire et ligne téléphonique fixe, en cas de fermeture de rues, situations d'urgence, inondation ou toute autre mesure d'urgence.

Le travail se poursuivra en 2020 avec des exercices de table afin de valider l'efficacité des différents plans municipaux de sécurité civile.

CALENDRIER À CONSERVER

CALENDRIER 2020
COLLECTES DES DÉCHETS DOMESTIQUES

Mois	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5
Janvier	⊗	7	⊗	21	⊗
Février	4	⊗	18	⊗	⊗
Mars	3	⊗	17	⊗	31
Avril	⊗	14	⊗	28	⊗
Mai	⊗	12	⊗	26	⊗
Juin	⊗	9	⊗	23	⊗
Juillet	⊗	7	⊗	21	⊗
Août	4	⊗	18	⊗	⊗
Septembre	1	⊗	15	⊗	29
Octobre	⊗	13	⊗	27	⊗
Novembre	⊗	10	⊗	24	⊗
Décembre	⊗	8	⊗	22	⊗

⊗ Semaine sans collecte

Collecte des encombrants/ objets volumineux incluant la collecte régulière.

Changement d'horaire de collecte des matieres recyclables en 2020

HORAIRES DES COLLECTES 2020

Matières recyclables Tous les vendredis.

Matières organiques Tous les lundis.

Collecte spéciale de carton du 2 au 8 janvier 2020
Démontez et empilez vos boîtes ensemble et déposez-les à côté de votre bac roulant la même journée que la collecte des matières recyclables

Collecte des déchets domestiques

En 2020, la collecte des déchets domestiques se fera une fois toutes les deux semaines durant toute l'année.
À compter de janvier 2020, la collecte restera le mardi.

Fièrement VAUDREUIL SOULANGES

Collecte des encombrants et / ou objets volumineux

En 2020, la collecte des objets volumineux sera effectuée une fois par mois, en même temps que les premières collectes du mois des déchets domestiques.

RETOUR À L'HORAIRE D'HIVER POUR LE RÉSEAU DES ÉCOCENTRES

Depuis le 1er décembre 2019, le Réseau des écocentres est retourné à l'horaire d'hiver, et ce jusqu'au 31 mars 2019.

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
Écocentre à Vaudreuil-Dorion 2800, rue Henry-Ford Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 0V8	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	8h-16h	9 h - 16 h	9 h - 16 h
Écocentre à Saint-Zotique 2050, rue Principale Saint-Zotique (Québec) J0P 1Z0	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	8h-17h	9 h - 16 h	9 h - 16 h
Écocentre à Pincourt 750, boul. Olympique Pincourt (Québec) J7W 7C8	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	8h-16h	9 h - 16 h	Fermé
Écocentre à Rigaud 32, rue de la Coopérative Rigaud (Québec) J0P 1P0	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	9 h - 16 h	9 h - 16 h

STATIONNEMENT INTERDIT LA NUIT L'HIVER

La Municipalité compte sur votre collaboration et tient à rappeler aux citoyens que le règlement sur le stationnement stipule :
« Nul ne peut stationner ou immobiliser un véhicule routier sur la voie publique entre minuit et 7h, du 15 novembre au 1er avril, inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité. »

DÉNEIGEMENT

Par les citoyens

Extrait du RMH 450 – Règlement sur les nuisances
Article 14 *"Neige"*

« Constitue une nuisance et est prohibé le fait de jeter ou déposer sur les voies publiques … de la neige ou de la glace provenant d'un endroit privé. »

Par conséquent, il est interdit de souffler sa neige dans la rue ou sur le trottoir ou de traverser le chemin pour la souffler de l'autre côté de la rue.

Par la municipalité
L'article 69 de la *Loi sur les compétences municipales* prévoit que toute municipalité locale peut projeter la neige qui recouvre une voie publique sur les terrains privés contigus. Au sens de cette Loi, une voie publique inclut les trottoirs.

Plaintes pour le déneigement sur les routes municipales
Pour toute plainte ou demande d'intervention, communiquez directement avec l'hôtel de ville au 450-269-2999 ou par courriel au st-telesphore@xittel.ca. Vous êtes invités à joindre une photo à votre courriel. Un suivi sera immédiatement acheminé aux bons responsables, selon leur juridiction ou leur mandat.

Déneigement des routes
Les routes 340 et 325 sont sous la juridiction de Transports Québec et ne sont donc pas déneigées par l'entrepreneur de la Municipalité.
Composez le 5-1-1 pour toute plainte ou urgence sur ces routes.

HORAIRE DE LA PATINOIRE DE SAINT-TÉLESPHORE

Selon les conditions climatiques, la patinoire sera disponible du 15 décembre 2019 au 15 mars 2020.

SAMEDI ET DIMANCHE	10 H 00 À 14 H 00	PATIN
	14 H 00 À 18 H 00	HOCKEY
	18 H 00 À 20 H 00	PATIN
	20 H 00 À 22 H 00	HOCKEY
LUNDI AU VENDREDI	10 H 00 À 19 H 30	PATIN
	19 H 30 À 22 H 00	HOCKEY

BIBLIOTHÈQUE - PARTENARIAT AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE

La Municipalité est fière d'annoncer son partenariat avec la Municipalité de Saint-Zotique pour l'utilisation de sa bibliothèque. L'accès à la bibliothèque de Saint-Zotique est gratuit pour le reste de l'année 2019 et 2020 pour les résidents de Saint-Télesphore. Les deux municipalités ont signé une entente de 3 ans.

Pour connaître l'horaire et toutes les activités, accéder au site de la bibliothèque
http://www.st-zotique.com/bibliotheque/
ou sur sa page Facebook.

REPAS PARTAGÉS

Les repas partagés reprendront leurs activités mercredi le **12 février 2020** prochain à midi au Centre communautaire Rémi-Sauvé. Bienvenue à tous.

Pour informations : Micheline Lamarche
450-269-3272

SOUPER SPAGHETTI

LEVÉE DE FONDS POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE DE SOULANGES

Le souper spaghetti annuel au profit de l'école primaire Soulanges aura lieu le 19 décembre 2019 au Centre communautaire Rémi-Sauvé de Saint-Télesphore. Le souper sera servi de 17h00 à 18h30 suivi d'une pièce de théâtre. Prix de présence, prix de tirage, tirage moitié-moitié et plus encore!

Le cout des billets: 13.00$ par adulte
7.00$ par enfant (6-13 ans)

Les billets sont disponibles à la porte ou à l'avance en communiquant avec Rosemary au 450-526-0508

Centre communautaire des aînés de Soulanges

Le Centre communautaire des aînés de Soulanges est un organisme qui offre divers services aux aînés dans le but d'améliorer leur qualité de vie et favoriser leur maintien à domicile.

Popote roulante

Livraisons gratuites de repas chauds au domicile des aînés ou personnes en perte d'autonomie, les lundis et mercredis midis au coût de 6,50$.

Vente de mets surgelés

Variété de 23 repas surgelés au coût de 5,50$. Pour commander et venir les chercher, vous n'avez qu'à nous téléphoner.

Journée d'activités pour 50 ans et plus

Journée s'adressant aux personnes de 50 ans et plus, à tous les deux jeudis, de 11h à 15h. Le coût de 10$ par journée (plus 5$ d'adhésion membre annuelle) comprend des activités diverses et le repas du midi.

Exercices : Viactive !

Séances hebdomadaires d'exercices physiques pour les aînés, le mercredi de 14h à 15h du 22 janvier au 15 avril 2020. Coût : 5$ membres (plus 5$ d'adhésion membre annuelle).

Yoga sur chaise

Le mardi de 10h à 11h, du 14 janvier au 6 avril 2020. Coût : 48$ membres (plus 5$ d'adhésion membre annuelle).

Programme « Musclez vos méninges »

Ateliers pour les 50 ans et plus qui vivent un vieillissement normal. Les lundis à 13h30, à partir de mars 2020. Coût : 20$ membres (plus 5$ d'adhésion membre annuelle).

Nous sommes situés au 12, rue Curé-Cholet, à St-Polycarpe.

POUR INFORMATIONS OU POUR S'INSCRIRE À L'UN DE NOS SERVICE :

Tél : 450.265.3548 ou 1.855.510.3548

mdasoulanges@outlook.com

HÉBERGEMENT POUR FEMMES ET ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE DEPUIS 1996

HÉBERGEMENT LA PASSERELLE

(450) 424-6010

Services gratuits et confidentiels
24 heures par jour
7 jours semaine

NOS SERVICES

À LA PASSERELLE, vous trouverez un endroit pour réfléchir à vos options en toute sécurité. Vous serez entourées de professionnelles qualifiées qui répondront à vos questions et respecteront vos décisions.

SERVICES INTERNES

... HÉBERGEMENT TEMPORAIRE
... LIGNE D'URGENCE
... CONSULTATION INDIVIDUELLE
... ÉVALUATION DES BESOINS
... ATELIER DE GROUPE

SERVICES EXTERNES** (sans hébergement)

... CONSULTATION INDIVIDUELLE
... CONSULTATION TÉLÉPHONIQUE
... SUIVI DE GROUPE

SERVICES JEUNESSE**

... CONSULTATION MÈRE-ENFANT
... CONSULTATION AUPRÈS DES ENFANTS
... SUPPORT DANS LES HABILETÉS PARENTALES
... CONSULTATION EXTERNE (sans hébergement)

***Déplacement de l'intervenante au besoin*

C.P. 115 Vaudreuil-Dorion, Québec J7V 5W1
Téléphone: 450-424-6077 (administration)
Télécopieur: 450-424-1371
info@hebergementlapasserelle.com

SI C'EST VOTRE VIE

... Il me donne l'impression que je fais toujours tout de travers. Rien n'est jamais assez bon à ses yeux.
... C'est très stressant de vivre avec lui, je ne sais jamais ce qui va déclencher sa colère.
... Il m'accuse de faire exprès de le provoquer ou de ne pas comprendre le stress qu'il vit au quotidien.
... Il m'empêche de voir mes amis et ma famille par tous les moyens.
... Je dois rendre compte de chaque sou que je dépense et lui demander la permission avant de m'offrir quelque chose.
... Il dit que si je le quitte il nous tuera et que ce sera ma faute.
... Lorsqu'il est en colère, il se tient tout près de moi, les poings serrés et me fait peur.
... Il m'empêche de dormir.
... Il me bouscule, me pousse et me frappe.
... Il s'en prend aux choses qui m'appartiennent et les brisent.

LA PASSERELLE EST LÀ POUR VOUS
Pour plus d'informations
COMPOSEZ LE (450) 424-6010
facebook.com/hlapasserelle
WEB: www.hlapasserelle.com

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE SOULANGES

Le CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE SOULANGES offrira encore une fois cette année, plus de 300 paniers de Noël aux familles démunies.

Voici les différentes façons de contribuer à cet événement annuel :

- En apportant vos denrées non périssables au CAB Soulanges
- En offrant de votre précieux temps en tant que bénévole.
- En parrainant une famille de la région.

Pour plus de renseignements, composez le 450-265-3134.

L'équipe du CAB vous remercie de votre aide et nous vous souhaitons un merveilleux temps des fêtes rempli d'amour et d'entraide.

CALENDRIER 16

LE MONTJOIE DÉCEMBRE 2019

CALENDRIER MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2019/JANVIER 2020

Séance du conseil 21 janvier 2020 à 19h30

Collecte résidus alimentaires	Collecte Récupération	Collecte déchets domestiques	Collecte Objets volumineux	Bocce/ Croquet	PATINOIRE	Souper spaghetti	Séance du budget

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
15 Décembre	16	17	18	19	20 Bureau municipal Fermé à midi	21
22	23 Bureau municipal fermé	24 Bureau municipal fermé	25 Bureau municipal fermé Noël	26 Bureau municipal fermé	27 Bureau municipal fermé	28 Bureau municipal fermé
29	30 Bureau municipal fermé	31 Bureau municipal fermé	1 Janvier Bureau municipal Fermé Jour de l'an	2 Bureau municipal fermé	3 Bureau municipal fermé	4
5	6	7	8 Déclaration de candidature	9 Déclaration de candidature	10 Déclaration de candidature	11
12	13	14	15 Déclaration de candidature	16 Déclaration de candidature	17 Déclaration de candidature	18
19	**20**	**21** Conseil municipal	**22**	23	**24**	**25**